

■ **O. Fontannaz & V. Gagliardi SA**, à Bex, rue du Cropt 7.  
Nouvelle société anonyme. Statuts: 24 mai 2002. But: exploitation d'une entreprise générale d'installations électriques à courants fort et faible et autres activités similaires. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 200 actions nominatives de CHF 500, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apports en nature : selon convention du 24 mai 2002, divers matériaux et outillages pour CHF 11'500, acceptés pour ce prix; en contrepartie, il est remis 23 actions nominatives de CHF 500; selon convention du 24 mai 2002, divers objets mobiliers pour CHF 80'700, acceptés pour ce prix; en contrepartie, il est remis 150 actions nominatives de CHF 500, le solde de CHF 5'700 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Olivier Fontannaz, de et à Bex, président, Vincent Gagliardi, d'Italie, à Ollon, tous deux avec signature collective à deux, Ivana Fontannaz, secrétaire, et André Fontannaz, tous deux de et à Bex, avec signature collective à deux, mais pas entre eux. Réviseur: Willy Rinsoz, de et à Chardonne.

Journal no 5371 du 31.05.2002  
(00499862 / CH-550.1.029.913-5)